

Conseil Municipal

SEANCE DU 10 juillet 2012

L'an DEUX MIL DOUZE, le DIX JUILLET à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de M. René REGNAULT, Maire, Sénateur Honoraire, Chevalier de la Légion d'Honneur.

PRESENTS : MM. René REGNAULT, Loïc CAMPION, Daniel DURE, Mmes Madeleine BEDU, Liliane BRIAND, Geneviève BRIOT, Stéphanie COUDRAY, Valérie IMBERT, Patricia RAULT, MM. Jean Yves LE DANTEC et Thierry RECTON.

ABSENTS EXCUSES : M. Paul BERVAS ayant donné procuration à Mme Valérie IMBERT, Mme Andrée JOSSELIN ayant donné procuration à M. René REGNAULT, M. Hubert VERDIER

SECRETAIRE : Mme Patricia RAULT

Convocation du 3 JUILLET 2012

POLE DE TOURISME DE BEAUSEJOUR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix :

- a fixé les tarifs de l'épicerie, bar, snack et de location des gîtes familiaux pour la saison 2013 et a répercuté la modification du taux de TVA sur les tarifs du camping,
- a décidé de réaliser, après la saison, les peintures extérieures bleues du randogîte et de confier ces travaux à l'entreprise Frédérick PERRIN de PLOUER SUR RANCE.

BIBLIOTHEQUE « LA BOUQUINETTE » - ANIMATION CULTURELLE

Geneviève BRIOT a présenté le rapport d'activités de la bibliothèque municipale baptisée « la Bouquinette » en septembre 2010.

Ce service communal est géré par une commission extramunicipale composée d'élus, de bénévoles et de l'animateur culturel. Il fonctionne remarquablement bien et a nettement progressé depuis quelques années. De 46 abonnés en 2007, nous en sommes maintenant à 89 dont 61 abonnements familiaux ce qui correspond à 240 lecteurs (140 adultes, 30 adolescents et 70 enfants). 5 378 livres ont été empruntés en 2011. La bouquinette possède plus de 5 000 ouvrages auxquels s'ajoutent ceux de la bibliothèque centrale de prêt des Côtes d'Armor qui sont renouvelés régulièrement.

C'est en valorisant l'aspect service de proximité et en développant des animations que les bénévoles et l'animateur communal ont su fidéliser les adhérents qui utilisent de plus en plus les différentes possibilités (réservations, commandes, consultation sur place, emprunt de CD Roms et livres audio...).

Valérie IMBERT a ensuite évoqué les projets pour 2012 et les années à venir.

Les animations déjà en place et qui connaissent un succès grandissant seront bien sûr reconduites. Par ailleurs la participation aux événements nationaux autour de la lecture (printemps des poètes, prix littéraires...) et l'organisation de rencontres artistiques (initiation BD, rencontres avec des auteurs, soirée contes...) seront étudiés.

Le comité de gestion souhaite poursuivre l'effort d'amélioration du service de prêt et ainsi développer la lecture et plus généralement promouvoir la culture auprès des samsonnais.

L'apport de nouveaux bénévoles et savoirs faire est vivement souhaité pour un renouvellement et une évolution des actions menées.

René REGNAULT se réjouit du bon fonctionnement de ce service qui ne cesse de se développer et que l'on peut qualifier de « poumon de notre vie culturelle », il félicite les bénévoles et membres de la commission pour leur travail et engagement.

Le Conseil Municipal donne acte de la présentation de ces rapports

EQUIPEMENTS SPORTIFS DE PLEIN AIR

Le Maire a présenté au Conseil le compte rendu des travaux de la commission.

Plateau multisports

La commission a étudié les propositions reçues et arrêté ses souhaits :

- Plateau de 24 x 12 m
- Jeux à prévoir : foot, basket et foot brésilien ce qui permet également la pratique d'autre sports
- Panneaux de basket indispensables également en latéral.

Les nouvelles offres seront examinées à la fin de l'été par la commission.

Vestiaires douches

Le projet n'est pas pour l'instant arrêté définitivement, il sera soumis à nouveau à la commission et au Conseil Municipal à la rentrée.

L'esquisse a été présentée : il s'agit d'un bâtiment neuf plus court mais plus large intégrant une salle de réunion et prévoyant une possibilité d'extension. Les entrées se trouvent côté stade et non plus côté rue.

René REGNAULT indique que le coût global (vestiaires + honoraires + plateau multisports) pourrait atteindre les 400 000 €. Ce projet pourra bénéficier de subventions du Conseil Général (68 000 € au titre du Contrat Territorial), de la Caisse d'Allocations Familiales, de la DDJS et de la Dotation Globale d'Équipement.

Madeleine BEDU fait savoir qu'elle est opposée à ce projet dont le coût lui paraît énorme. Ce n'est pas indispensable pour l'instant, c'est un équipement de loisirs. En période de crise, il faut faire des économies et ne pas dépenser inutilement. Il faut attendre pour réaliser notamment les vestiaires douches.

René REGNAULT rappelle que ces équipements sont prévus depuis longtemps, qu'une commission extra-municipale a été constituée par le Conseil Municipal et que celle-ci a travaillé.

Valérie IMBERT propose que chacun s'exprime et donne sa position afin de clarifier la situation.

Il ressort du tour de table que tous les autres conseillers municipaux sont favorables à la réalisation de ces travaux.

Après vote, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix moins une contre :

-  confirme sa décision de réalisation des travaux d'aménagement d'un plateau multisports et de vestiaires douches,

- ✚ précise que l'instruction du dossier va se poursuivre et souhaite que la consultation des entreprises intervienne en fin d'année 2012,
- ✚ autorise le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre pour les vestiaires douches avec Monsieur GUILLEMINOT, architecte à ST SAMSON SUR RANCE, moyennant un forfait de 24 012.20 € HT calculé sur la base d'un taux de rémunération de 8.90 % et d'un coût prévisionnel de 269 800 € HT,
- ✚ charge le Maire de solliciter les différentes subventions possibles.

ACHAT D'UN VEHICULE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'achat auprès du Garage BESRET de ST SAMSON SUR RANCE, d'un véhicule d'occasion pour les services technique de type Renault Kangoo au prix de 8 000 €.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de porter à 20 h 30 hebdomadaires le poste d'adjoint technique actuellement à 13 heures et de créer un poste pour l'accueil de loisirs, la garderie et l'école d'une durée hebdomadaire de 28 h 30.

L'agent recruté pour l'accueil de loisirs, la garderie et l'école sera affecté au centre de loisirs tous les mercredis et 8 semaines pendant les vacances scolaires, il secondera la responsable de la garderie, assistera l'enseignant chargé de la grande section et du CP une heure par jour et assurera également du ménage à l'école. Le CAP Petite Enfance sera exigé.

Un autre agent sera recruté pour le poste à 20 heures 30 qui consiste en de l'entretien de locaux à l'école mais aussi au Pôle de Tourisme. Cet agent travaillera obligatoirement en juillet et août et aussi le week-end et les jours fériés.

Il s'agit principalement de la prise en compte d'heures actuellement payées en heures supplémentaires et de la transformation de contrats ponctuels mais réguliers pour le centre de loisirs et le pôle de tourisme en emplois fixes.

Seules l'heure supplémentaire par jour accordée à l'école et la présence d'un second agent à la garderie plus longtemps le soir (+ 45 mn) sont de nouveaux horaires. Le coût total annuel de ce supplément sera de 4 000 € (soit 0.7 % du total des frais de personnel).

AMENAGEMENT DES COURS D'ECOLE

Le Conseil Municipal approuve le projet d'aménagement présenté qui sera réalisé sur 2 exercices. Les traçages au sol et les marelles ainsi que la pose d'un panneau de basket seront réalisés en 2012 pour un montant de l'ordre de 2 500 € TTC. L'aménagement d'un espace pour plantations avec les enfants et d'une maisonnette en bois sera réalisé en 2013.